

ANALYSE DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ACTIVITE DES SCENES NATIONALES EN 2005

SYNTHESE

Octobre 2006

Après l'état des lieux du réseau des scènes nationales établi en 2004, ce nouveau rapport s'attache à actualiser un certain nombre d'informations, en particulier celles qui concernent la direction, les budgets et l'activité des établissements.

Il a été établi à partir des données budgétaires et de fréquentation fournies par les scènes nationales elles-mêmes. Certaines sont encore peu fiables (en raison d'une difficulté à utiliser les cadres analytiques UNIDO notamment) mais cela n'entache pas en général les analyses globales. Par ailleurs, en matière d'activité, le nombre insuffisant d'enquêtes statistiques exploitables limite la synthèse qui peut en être faite à des indicateurs très généraux de fréquentation.

* * *

Le réseau des scènes nationales, issu de l'unification en 1992 des maisons de la culture, des centres d'action culturelle et des centres de développement culturel, comporte aujourd'hui 70 établissements, l'Espace des arts à Chalon sur Saône ayant été intégré en janvier 2006. C'est un réseau de référence, emblématique d'une politique culturelle ambitieuse de soutien aux arts vivants et à la création contemporaine et de démocratisation culturelle. Les scènes nationales ont un rôle majeur à jouer auprès des artistes, notamment en les accompagnant dans toutes les étapes du processus de production et de diffusion des oeuvres.

La direction des établissements.

Depuis 2001, on a constaté une forte mobilité au sein du réseau, avec deux importantes vagues de renouvellement, la première en 2001 et 2002 (17) et la seconde entre le printemps 2005 et l'automne 2006 (16 recrutements effectués et 2 en cours).

De manière générale, les efforts déployés par l'ensemble des partenaires et encouragés par le ministère, en faveur d'une plus grande ouverture des postes de direction à des professionnels confirmés issus du secteur mais non nécessairement du réseau, ont nettement porté leurs fruits. Sur 38 recrutements effectués ces 6 dernières années, 8 ont bénéficié à des directeurs en poste, 7 ont permis à des collaborateurs de

prendre des postes de direction, et 23 ont concerné des professionnels extérieurs au réseau des scènes nationales, dont 13 directeurs de théâtres de ville ou scènes conventionnées et 3 artistes.

Treize femmes dirigent à ce jour une scène nationale, soit un taux de féminisation d'à peine 19 % et cela malgré le travail effectué pour un rééquilibrage au moment des présélections.

Parmi les directeurs, on compte également 8 artistes en exercice : 4 metteurs en scène, dont 2 plus orientés sur le lyrique et le théâtre musical, 1 auteur, 1 musicien et 1 chorégraphe.

Après les 2 recrutements à venir d'Albi et d'Alençon, les deux tiers des directeurs seront en poste depuis moins de 10 ans . On constate un plus fort renouvellement ces dernières années, puisque les directeurs totalisant moins de cinq ans d'ancienneté représentent 40 % du total.

Les subventions et les budgets.

Les subventions

Le montant total des subventions (d'équilibre et affectées) versées par l'Etat et les collectivités pour l'année 2005 s'élève à 154,6 M € TTC¹ selon une échelle de 1 à 9 (de 0,691 M€ pour Valence à 6, 118 M € pour Grenoble).

Le montant moyen des subventions est de 2, 240 M €, mais 40 scènes sont en dessous de cette moyenne. Les 10 scènes les mieux subventionnées se partagent 30% des subventions totales distribuées.

En ce qui concerne la répartition des collectivités dans ce financement, les villes (ou groupements intercommunaux) sont majoritaires (44%), devant l'Etat (33%), les départements (12%) et les régions (8%).

12 scènes nationales ont bénéficié d'aides de l'Europe en 2005.

Les subventions représentent en moyenne 79% des produits des scènes nationales, d'où un taux de recettes propres de 21% .

Le pourcentage de subventions dans le budget varie de 50% à 93%, 50 correspondant à un cas de figure assez isolé, celui de La Rochelle, alors qu'à l'inverse plusieurs scènes sont autour de 90 %.

On constate également que les subventions affectées à des activités ou des projets particuliers représentent autour de 10 % de l'ensemble des subventions et ont progressé plus vite que les subventions de fonctionnement ces trois dernières années en particulier en ce qui concerne les régions et les départements.

¹ Ces chiffres sont corrigés de l'incidence des loyers conventionnels ou redevances d'occupation.

Le budget et l'emploi.

Le total de l'activité générée par les 69 scènes nationales en 2005 s'élève à 193,2 M€ de charges (version rectifiée)² et 193,5 M€ de produits (idem), soit un résultat global positif proche de 300 000 €. Ces budgets sont en évolution de 6% par rapport à l'exercice 2002.

Les situations restent très diverses au sein du réseau. Le budget (produits) le plus élevé (Grenoble, 7,8 M€) est près de 10 fois plus important que le plus faible (Valence, 800 000 €). Cet écart s'est accru depuis 2002 avec la montée en puissance de Grenoble dont l'équipement rénové et agrandi a été inauguré à l'automne 2004. La moyenne des budgets s'établit à 2,8 M€.

Les scènes nationales ont employé 1 627 salariés permanents, soit 24 en moyenne par scène. Sept lieux emploient 40 personnes ou plus et quatre en emploient 10 ou moins.

Le résultat global des 69 scènes nationales est légèrement positif pour l'année 2005, alors qu'il était légèrement négatif en 2002.

Ce résultat 2005 relativement bon ne doit pas masquer une situation fragile pour de nombreux établissements, puisqu'en début d'exercice la moitié d'entre eux affichaient un report à nouveau négatif, dont 11 dépassaient les 100 000 €. Lorsque l'on cumule les réserves, le report à nouveau et le résultat de l'exercice, le solde est négatif pour 27 scènes, et au-delà de -100 000 € pour 9 établissements (dont 3 dépassant les -200 000 €). A l'inverse ce solde est positif et supérieur à 100 000 € pour 16 scènes.

L'ordre de marche et les charges de saison représentent 53,9 % du budget des établissements, contre 52,9 % en 2002. Cette progression est principalement due à la masse salariale qui évolue plus vite que l'ensemble des budgets puisque entre 2002 et 2005, elle aurait augmenté de 9 % contre 6,5 % pour le total des charges (chiffres concernant 67 scènes). Elle représente aujourd'hui en moyenne 33,9 % des budgets contre 32 % en 2002.

Cette dégradation du rapport structure/activité semble assez inéluctable dans la mesure où les salaires, comme la plupart des autres charges de fonctionnement, suivent l'évolution du coût de la vie.

La part des charges d'activité a donc tendance à décroître. Elle est de 45,3 % en 2005.

Seules 22 scènes nationales sur 69 affichent des charges d'activité supérieures aux charges de structure. C'est le cas de quelques grandes scènes qui disposent d'une

² Pour les charges, y compris les charges en nature et hors incidence des loyers conventionnels ou redevances d'occupation et pour les produits, y compris les subventions en nature et hors compensation des loyers.

marge sur subvention suffisante pour développer un budget d'activité conséquent, comme Annecy, Grenoble, Poitiers, mais aussi d'établissements qui génèrent d'importantes recettes propres comme Bourges, La Rochelle, Narbonne, Marne-la-Vallée et Tarbes (que ce soit en raison de tournées, d'une forte fréquentation ou d'une activité cinéma soutenue). On y trouve également des scènes dont le fonctionnement est plutôt organisé autour de l'accueil comme Créteil, Maubeuge, Nantes ainsi que des scènes moyennes ou petites qui ont développé un festival ou un temps fort important comme Alençon, Alès, Calais, Montbéliard, Vandoeuvre-les-Nancy.

Sur le total des charges d'activité, les accueils représentent 61%, les productions et coproductions 19%, les autres activités artistiques (cinéma, arts plastiques ...) 15% et les activités complémentaires (formation, sensibilisation) 5% .

Activités de la saison 2004/2005.

Au cours de la saison 2004/2005, dans les 68 scènes nationales étudiées³, 3004 spectacles⁴ payants (c'est-à-dire faisant l'objet d'une billetterie) ont été programmés, à raison de 7470 représentations, soit une moyenne de 2,46 représentations par spectacle.

Sur une jauge totale offerte de 2 632 577 sièges, on a enregistré 2 041 638 entrées, soit 78% de taux de fréquentation totale. La part des invitations ou entrées exonérées se situe aux alentours de 11 %, ce qui reste dans la norme.

Le nombre de spectateurs payants s'élève à 1 828 621 spectateurs, soit un taux de fréquentation payante de 68,5% pour l'ensemble du spectacle vivant.

En moyenne, près de 45 spectacles ont été proposés dans chaque scène donnant lieu à 110 représentations au cours de la saison 2004/2005.

Evolution sur trois saisons du nombre de spectacles, de représentations et d'entrées payantes (dmdts octobre 2006)

	<i>Scènes nationales⁵</i>	<i>Spectacles payants</i>	<i>Evolution par rapport à 2001/02</i>	<i>Représentations</i>	<i>Evolution par rapport à 2001/02</i>	<i>Entrées payantes</i>	<i>Evolution par rapport à 2001/02</i>
2001/2002	68	2 830		7 256		1 775 941	

³Hors Valence qui n'avait presque pas d'activité de spectacle vivant.

⁴Le nombre de spectacles, ici exprimé, est supérieur au nombre réel de spectacles (titres) différents diffusés, puisqu'un même spectacle peut être diffusé dans plusieurs scènes nationales.

⁵Hors Valence, il y avait 69 scènes nationales en 2001/2002 mais le label de Fécamp ayant été suspendu en 2003, elle n'est pas prise en compte dans cette récapitulation afin que le périmètre reste identique à celui de 2004/2005.

	<i>Scènes nationales</i>	<i>Spectacles payants</i>	<i>Evolution par rapport à 2001/02</i>	<i>Représentations</i>	<i>Evolution par rapport à 2001/02</i>	<i>Entrées payantes</i>	<i>Evolution par rapport à 2001/02</i>
2002/2003	68	2 837	+0,2%	7 345	+1,2	1 723 689	-3%
2004/2005	68	3 004	+6,2%	7 470	+2,9	1 828 623	+3%

Si l'on compare avec les saisons 2001/2002 et 2002/2003, on constate pour 2004/2005 une nette augmentation du nombre de spectacles (+ 6,2 %) et une évolution, plus modérée, de l'ordre de 3% du nombre de représentations et du nombre de spectateurs payants. En fait, l'augmentation de l'offre de spectacles est due en partie aux scènes de Grenoble (réouverture en septembre 2004 de l'établissement avec une importante programmation), de Poitiers (développement de l'offre musicale dans le cadre de la montée en charge du nouvel équipement), de Marne la Vallée (nombreuses propositions sur des plages de temps limitées à la nuit ou la journée)

Parmi le total des entrées payantes, 350 890 entrées sont comptabilisées en sorties scolaires, lesquelles représentent 19 % du total de la fréquentation payante. Cet indicateur est limité à la relation avec les établissements scolaires et ne peut bien évidemment témoigner de l'ensemble de la fréquentation du public jeune.

Par ailleurs, au cours de la saison 2004/2005, dans le domaine du spectacle vivant, les scènes nationales ont proposé 294 manifestations gratuites, avec des formats très divers (du spectacle en appartement à la grande manifestation de rue), à raison de 769 représentations, qui ont permis de réunir un public d'environ 285 000 spectateurs.

Les spectacles gratuits sont donc loin d'être un phénomène marginal (plus de la moitié des scènes en programment régulièrement et le nombre de propositions augmentent) et il est envisagé d'y consacrer une étude plus spécifique à l'avenir.

* *

*

Les remarques qui précèdent reflètent une activité objective et ne sauraient exprimer un jugement, et a fortiori une politique. Les données moyennes doivent être adaptées à l'analyse précise de chaque situation au regard des objectifs en termes de publics, de répertoire et d'équilibres financiers.